

**CALENDRIER PREVISIONNEL ORIENTATION-AFFECTATION  
2016-2017**

<b>ORIENTATION</b>	<b>AFFECTATION</b>
<b>1<sup>ER</sup> TRIMESTRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Octobre</b> : intervention COP (questionnaire aux élèves + échanges sur le lycée)</li> <li>• <b>Décembre</b> : conseils de classe (conseil aux familles)</li> </ul>	
<b>2<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Janvier</b> : intervention COP (présentation détaillée des formations post-3<sup>ème</sup>)</li> <li>• <b>Janvier à mars-avril</b> : Journées portes ouvertes dans les lycées et CFA</li> <li>• <b>A partir de février</b> : procédure PASSPRO*</li> <li>• <b>Février</b> : Remplissage par l'élève et sa famille de la fiche de dialogue (vœux provisoires)</li> <li>• Conseils de classe : avis provisoire d'orientation</li> </ul>	
<b>3<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mars</b> : Réunion d'information aux parents de 3<sup>ème</sup> (animée par la COP)</li> <li>• <b>Mai</b> : Remplissage par l'élève et sa famille de la fiche de dialogue (vœux définitifs)</li> <li>• <b>Début juin</b> : conseils de classe (décision d'orientation)</li> <li>• <b>Fin juin</b> : éventuellement commission d'appel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avril</b> : remplissage du dossier d'affectation par l'élève et sa famille ⇨ <i>JPO au CIO de L'Haÿ pour aider à la formulation des vœux</i></li> <li>• <b>Mai</b> : commissions départementales pour attribution de bonus</li> <li>• <b>Mai</b> : saisie des vœux dans Affelnet (par le collègue)</li> <li>• <b>Fin juin</b> : résultats d'affectation (via Affelnet) et inscription dans les établissements d'accueil</li> <li>• <b>Juillet</b> : saisie de vœux supplémentaires sur places vacantes des élèves non affectés (SDA)</li> </ul>

*\* PASSPRO = procédure par laquelle certains lycées proposent des entretiens avec les élèves intéressés par certaines formations professionnelles,. L'avis donné par le lycée à l'issue de l'entretien, sera croisé avec l'avis donné par le collège pour donner lieu à un éventuel bonus dans Affelnet si l'élève confirme ce vœu de formation.*